

CNP Assurances remporte l'Argus d'Or pour avoir facilité l'accès à l'assurance emprunteur après un cancer du sein

CNP Assurances est récompensée par les Argus d'Or 2025 dans la catégorie santé, prévoyance individuelle, emprunteur, dépendance, pour son initiative visant à étendre l'inclusivité de son assurance emprunteur. Depuis mars 2024, le groupe donne en effet accès à l'assurance emprunteur aux personnes ayant été atteintes d'un cancer du sein et ayant terminé leur traitement actif (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie ...) aux conditions standards, sans exclusion ni surprime.

Le cancer du sein touche chaque année près de 60 000 nouvelles personnes, ce qui en fait le cancer le plus fréquent en France. Il représente la première cause de décès chez la femme. CNP Assurances a décidé d'agir pour aider les personnes l'ayant surmonté, afin d'assurer leur emprunt immobilier et leur permettre de réaliser leurs projets.

Auparavant, les personnes frappées par un cancer du sein, même après avoir surmonté cette maladie, pouvaient se voir refuser une assurance emprunteur, ou bien faire l'objet de restrictions d'assurance ou de surprimes. CNP Assurances innove et propose de souscrire à une assurance emprunteur sans surprime ni réduction de garanties dès le premier jour après la fin du protocole thérapeutique actif (même si elles suivent encore des traitements de prévention du risque de récurrence type hormonothérapie).

Cette mesure concerne les contrats collectifs pour la couverture de prêts immobiliers ou professionnels.

En assurant toutes les personnes ayant surmonté un cancer du sein, quel que soit le type de cancer, CNP Assurances est le premier acteur à aller aussi loin dans l'inclusivité sur le marché français, grâce à sa forte capacité de mutualisation. Avec ses partenaires distributeurs, dont son actionnaire La Banque Postale, Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne - BPCE Assurances étant co-assureur de cette offre - BoursoBank et MGEN, le groupe assume sa part de risque persistante pour les assurés.

Cette mesure s'inscrit dans la raison d'être de CNP Assurances de repousser les limites de l'assurance, afin qu'un maximum de personnes ayant été touchées par la maladie puissent réaliser leurs projets de vie.

Le groupe vient d'ailleurs d'annoncer une action similaire en faveur des hommes atteints de cancers de la prostate ou du testicule.

Thomas Chardonnel

Directeur du développement et des partenariats Europe de CNP Assurances



« Nous sommes heureux et fiers de recevoir ce prix qui récompense une démarche au cœur de notre raison d'être : repousser les limites de l'assurabilité. Cette mesure inclusive contribue à une société plus juste et plus solidaire. Depuis mars 2024, nous avons proposé et accordé plusieurs centaines de contrats d'assurance emprunteur aux conditions standards à des personnes rentrant dans le cadre de cette mesure. Nous estimons qu'environ un millier de personnes bénéficieront de cette mesure chaque année auprès de CNP Assurances ».

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 582 M€ en 2024. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5^e assureur en Europe et le 4^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 19 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 13 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (plus de 400 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin + 33 1 42 18 46 51
Tamara Bernard + 33 1 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous : [in](#) [f](#) [v](#) [@](#) [X](#)

